

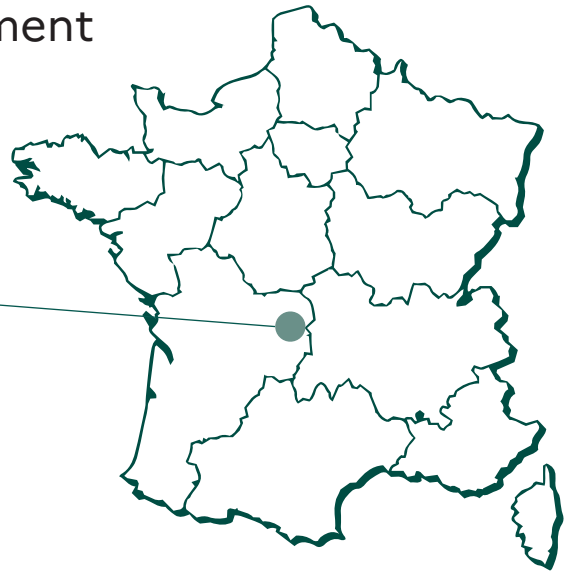


Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires

Ateliers Pinton

Felletin, Nouvelle-Aquitaine

Entreprise créée en 1867 / 49 employés
Tapisserie / 2 sites



La mesure

Doté de 400 millions d'euros d'ici à 2022, le Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires vise à soutenir les projets d'investissement industriel qui participent à la dynamique économique d'un territoire. Avec l'ambition de maintenir ou créer des emplois, de gagner en compétitivité ou encore de contribuer à la transition écologique, ce fonds assure notamment le financement de création ou d'extension de sites industriels et de modernisation d'outils de production.

La belle histoire

Les ateliers Pinton ont été fondés en 1867 à Felletin, près d'Aubusson. Lucas Pinton, qui a repris la société en 2002, appartient à la cinquième génération de dirigeants. Désormais labellisés Entreprise du Patrimoine Vivant, les ateliers Pinton produisent des tapis et moquettes de très haute qualité, ainsi que des tapisseries d'art destinées à une clientèle d'hôtellerie de luxe et de grands comptes publics et privés.

La société compte 39 salariés à Felletin, majoritairement des artisans lissiers et tisserands, et 10 dans ses locaux parisiens. Les ateliers Pinton préparent actuellement la construction d'un nouveau bâtiment à Felletin, afin d'étendre et de robotiser la production de la manufacture. L'investissement d'un montant de 2,5 millions d'euros est soutenu à 35% par le plan France Relance. Il s'inscrit dans un projet stratégique plus large, qui comprend notamment une croissance externe en France et l'ouverture d'une filiale à Hong Kong.

Le nouveau bâtiment, dont la construction doit commencer début 2022, permettra de doubler la production de la manufacture et d'améliorer les conditions de travail des opérateurs. Les ateliers Pinton ont déjà embauché 6 personnes en 2021 et prévoient de nouveaux recrutements dans les mois à venir.

Témoignage

Lucas Pinton

Président

“ Notre nouveau bâtiment nous permettra, avec l'aide de France Relance, de relocaliser la grande majorité de notre production à Felletin, et d'élargir notre gamme de tapis et de moquettes. Nous allons donc produire plus, et dans de meilleures conditions. ”

Pour bénéficier de cette mesure

- 1 [Planderelance.gov.fr](https://planderelance.gov.fr)
- 2 Catégorie bénéficiaires « Entreprises »
- 3 Mesure « Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie »